Extrait du Démocratie & Socialisme

http://www.democratie-socialisme.fr

La brèche s'élargit, les lycéens entrent en scène, tous les salariés sont concernés

Villepin va être battu!

Quid des « référents »

?
communiqué anti-CPE
No 14)

- Social - CPE, CNE -

Date de mise en ligne : lundi 13 mars 2006

Démocratie & Socialisme

L'argumentaire plaidoyer de Villepin n'a convaincu personne dimanche 13 mars au soir. Et surtout pas ses « ajouts » au Cpe :

Qu'est-ce qu'un « référent » ?

Un jeune, il veut du boulot, un vrai boulot, dignement, pas des usines à gaz où on le traite soit en précaire soit en assisté.

Dans le système d'apprentissage, il existait dans le passé, des « maîtres d'apprentissage » qui devaient avoir 200 h de formation, avant d'être autorisés à prendre en charge de jeunes apprentis... Ce sont les libéraux, en l'occurrence, M. Balladur, en 1994, du temps du Cip, qui avait supprimé cette obligation pourtant minima de former les « maîtres » qui allaient servir de « référent » aux jeunes... Pourtant ces 200 h de formation n'étaient pas un « luxe » : au bout de cette formation, il y avait des jurys auxquels il m'est arrivé de participer en tant qu'inspecteur du travail.

Si je posais la question « - si le jeune vous demande de quelle convention collective, il relève », le postulant maître d'apprentissage, pâtissier, charcutier, garagiste, ou coiffeur, ne savait jamais répondre!

Je demandais aussi « si le jeune qu'on va vous confier, vous demande conseil pour lire un livre, lequel lui conseillerez-vous ? » :

Je n'avais pas davantage de réponse, sauf, une fois « le rouge et le noir de Victor Hugo ».

Je n'ai aucun mépris en racontant, cela, je sais ce que c'est, mais comment peut on confier des jeunes a des « référents » pas formés dont ce n'est pas la tâche, et dont la philosophie implicite est « J'en ai bavé pour apprendre mon boulot, tu dois en baver aussi, en passer par là ».

C'est un des éléments qui explique ce que le Premier ministre n'a pas dit dimanche soir, en parlant d'apprentissage : c'est que deux jeunes sur trois ne terminent jamais leur apprentissage! Tout simplement parce qu'ils tombent sur des employeurs qui les détournent dans la majorité des cas, de la formation et de la théorie, qui leur font faire des heures supplémentaires impayées, et que le salaire est inférieur au Smic (35 % au début, et 85 % au bout de la troisième année d'apprentissage).

Donc quand, il n'y a pas un vrai boulot, de faux « référents », une formation initiale insuffisante et une formation complémentaire sous-estimée, avec des salaires inférieurs au Smic, ça ne marche pas !

Que les employeurs prennent des jeunes vraiment, les embauchent vraiment, en Cdi, en les formant, et en les respectant, leurs entreprises ne s'en porteront que mieux! Les jeunes aussi.

Et arrêtons toutes ces pressions, chantages, idéologies, à la précarité, à la baisse du coût du travail, à la discrimination contre les jeunes ! et à des « référents « incertains ».

Ne supprimez pas les 17 000 emplois dans France Télécom.

b

Quid des « référents » ?
cr>(Communiqué anti-CPE No 14)

Ni les 6 000 emplois à Edf.

- Ni les emplois et concours dans la fonction publique.
- N'empêchez pas les retraités du baby boom de partir en retraite avec une pension décente!
- Interdisez aux patrons d'abuser et de tricher avec le Code du travail en prenant des précaires sur des postes pérennes!

Il y a des centaines de milliers de places a temps plein pour les jeunes

De vrais Cdi pour toutes et tous, à tous âges, pas d'autre contrat autorisé!